

Discours de Jean-Jacques Coiplet, Directeur général de l'ARS La Réunion

Pose de la première pierre de l'EHPAD de Bras-Panon

**Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Directeur général d'ENEAL,
Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les représentants de l'ORIAPA,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec beaucoup de satisfaction que je participe aujourd'hui à cette cérémonie de pose de la première pierre de l'EHPAD de Bras-Panon.

Cet événement marque bien davantage que le lancement d'un chantier. Il concrétise une ambition collective : celle de mieux accompagner le vieillissement de la population réunionnaise et de garantir à nos aînés des conditions d'accueil, de soins et de vie à la hauteur de leurs attentes et de leur dignité.

Je souhaite tout d'abord saluer l'engagement des partenaires qui rendent ce projet possible. Je remercie ENEAL, maître d'ouvrage de cette opération, pour son investissement et son expertise, ainsi que la SHLMR, acteur majeur du logement social à La Réunion et partenaire du groupe Action Logement, et le cabinet LAB Architecture, dont le travail a permis de concevoir un établissement pensé comme un véritable lieu de vie pour ses futurs résidents. Je remercie également l'ORIAPA, qui assurera l'exploitation de cet établissement et qui porte depuis de nombreuses années un engagement reconnu auprès des personnes âgées à La Réunion. Je salue enfin le Conseil départemental, partenaire essentiel de la politique de l'autonomie, dont l'implication est déterminante pour faire avancer les projets au bénéfice des Réunionnaises et des Réunionnais.

L'EHPAD de Bras-Panon représente une étape majeure pour notre territoire. Avec ses **107 places**, il est en effet **le premier établissement à entrer en phase de construction dans le cadre du plan de rattrapage pour les personnes âgées à La Réunion**, engagé grâce aux moyens exceptionnels du **Ségur de la Santé**.

Ce plan prévoit la création de **500 places supplémentaires** sur l'ensemble de l'île afin de répondre à un besoin identifié depuis de nombreuses années. Notre territoire connaît une évolution démographique rapide. Le nombre de personnes âgées augmente, les situations de dépendance deviennent plus nombreuses et les attentes des familles sont de plus en plus fortes. Face à cette réalité, nous avons la responsabilité collective d'anticiper et d'adapter notre offre d'accompagnement.

Pour permettre la réalisation de ce projet, l'Agence régionale de santé a mobilisé **des financements au titre du Ségur Investissement**. Cet engagement financier de l'État

traduit une volonté claire : investir aujourd'hui pour construire les solutions dont les Réunionnais auront besoin demain.

Mais au-delà des chiffres, ce qui est important aujourd'hui, c'est la vision qui guide ce projet.

Nous ne construisons plus les EHPAD comme nous le faisons hier.

Partout en France, et à La Réunion également, nous sommes engagés dans une profonde **transformation de l'offre médico-sociale**. Les établissements accueillant des personnes âgées doivent être bien plus que des lieux d'hébergement. Ils doivent devenir de véritables **lieux de vie**, ouverts sur leur environnement, favorisant le lien social, le maintien de l'autonomie et la qualité de vie des résidents.

Cette transformation répond à une attente forte de nos concitoyens. Vieillir ne signifie pas renoncer à ses habitudes, à ses relations, à ses projets ou à sa place dans la société. Les établissements de demain doivent permettre aux personnes âgées de continuer à vivre pleinement, dans un cadre sécurisant, respectueux de leurs choix et de leur identité.

L'EHPAD de Bras-Panon s'inscrit pleinement dans cette ambition. À travers sa conception, son intégration dans le territoire et le projet d'accompagnement qui sera porté par l'ORIAPA, il a vocation à offrir aux futurs résidents un environnement accueillant, humain et adapté à leurs besoins.

Je suis convaincu que cette réalisation constituera une référence pour les futurs projets qui verront le jour dans le cadre du plan de rattrapage réunionnais.

Cette première pierre symbolise donc un double engagement : celui d'augmenter notre capacité d'accueil pour répondre aux besoins de la population, mais aussi celui de faire évoluer nos établissements vers un modèle plus humain, plus ouvert et plus respectueux des aspirations des personnes âgées.

Je veux également avoir une pensée pour les futurs professionnels qui exerceront ici. La qualité de l'accompagnement repose avant tout sur les femmes et les hommes qui s'engagent chaque jour auprès des personnes âgées. Ce futur établissement sera aussi un lieu de travail, de compétences et d'engagement au service des plus vulnérables.

Mesdames et Messieurs,

Lorsque cet établissement ouvrira ses portes à la fin de l'année 2027, il accueillera ses premiers résidents. Derrière cette échéance, il y a des familles qui attendent des solutions, des personnes âgées qui pourront bénéficier d'un accompagnement adapté, et un territoire qui se dote d'un équipement essentiel pour son avenir.

C'est pourquoi cette cérémonie est importante. Elle marque le passage de l'ambition à la réalisation, du projet à l'action.

Je formule le vœu que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions et qu'il permette de concrétiser pleinement les objectifs que nous partageons aujourd'hui.

Au nom de l'Agence régionale de santé de La Réunion, je réaffirme notre détermination à poursuivre, aux côtés de l'ensemble de nos partenaires, le développement d'une offre médico-sociale de qualité pour les personnes âgées de notre territoire.

Je vous remercie de votre attention.